



PROCES-VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 NOVEMBRE 2021
A 18 HEURES 30

VILLE DE NOGENT-LE-ROTROU

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES GENERALES :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 11 octobre 2021
- Compte rendu des décisions prises par le Maire en application des délégations du conseil municipal

ACTION CŒUR DE VILLE :

- Autorisation de signature d'avenants n° 2 aux marchés voie verte entre le centre-ville et le parc de loisirs BASEL (passerelles et travaux de création)
- Mise à jour du plan de financement et demande de subvention pour l'aménagement de la Rue Giroust
- Mise à jour du plan de financement et de l'AP/CP pour l'aménagement de la Place Saint-Pol et de ses rues adjacentes
- Plan de financement pour l'acquisition et la démolition des bâtiments en vue de l'élargissement de la ruelle des Lavandières

COMMERCE :

- Avenant au marché public pour la gestion du marché hebdomadaire
- Modification du règlement intérieur du marché hebdomadaire
- Calendrier 2022 des ouvertures le dimanche

INTERCOMMUNALITE :

- Approbation du bilan à mi-parcours du CRST

FINANCE :

- Décisions modificatives budgets ville, culturel, eau potable, cinéma et centre social
- Avenants aux marchés d'assurance
- Participation de la ville aux syndicats BASEL et AQUAVAL
- Participation 2022 au Fonds de solidarité logement
- Vente de matériel sur le site WEBENCHERES
- Rémunération des agents chargés du recensement 2022
- Revalorisation des tarifs communaux 2022
- Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme et demande de subvention

TRAVAUX - URBANISME :

- Dénomination de voies

RESSOURCES HUMAINES :

- Création d'un poste de DGA pôle finance et RH à TC
- Révision 2022 : Participation financière à la protection sociale complémentaire des agents
- Recrutement de vacataires

CULTUREL :

- Tarifs 2022 de la bibliothèque et du château des comtes du Perche

EDUCATION :

- Demandes de subventions pour le numérique (EN et Leader)
- Avenants aux conventions d'utilisation des équipements sportifs par les collèges et lycées

Nombre de conseillers en exercice : 29

ETAIENT PRESENTS : **24** : Harold HUWART, Catherine CATESSON, Philippe PELLION, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nadine CHAILLOU-COCHELIN, Marie POIRIER, Guy CHAMPION, Jean-Claude DORDOIGNE, Gérard DEVOIR, Martine CARRE-AVELINE, Josiane SEIGNEUR, Béatrice LIZIARD, Pascaline GRANGIER, Guillaume CARAYON, David LEDUC, Roselyne RICHARD-BRULE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Rachid SOUKTANI, Laurence LEDUC, Jean-Pierre HUGUET, Christophe ALLHEILY, Estelle DUEZ, Amadys CASTANIER.

Pouvoir : **3** : Jérémie CRABBE à Harold HUWART ; Jannick RIBAUT à Nadine CHAILLOU-COCHELIN ; Alain VERGNOL à Catherine CATESSON.

Absent : **2** : Céline GUILLOCHON, Pascale DE SOUANCE

Secrétaire de séance : Nadine CHAILLOU-COCHELIN

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. Conformément à l'article L.2121-5 du Code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil municipal. Madame Nadine CHAILLOU-COCHELIN est désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte.

Il passe à l'examen de l'ordre du jour.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2021, transmis par mail le 2 novembre 2021.
Vote favorable à l'unanimité.

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE LA DELIBERATION N° 78 DU 17 JUILLET 2020

✎ D'une procédure de marché public inférieur à 90 000 €HT :

Intitulé	Attributaire	CP	Montant €HT	Date notif.
Diagnostic architectural et structurel d'une partie du centre commercial des Gauchetières avant démolition partielle	Groupement GC Ingénierie	75001	32 855 €HT	02/11/2021

✎ De conclusions ou révisions de louage de chose :

- 📄 Signature d'une convention de mise à disposition du terrain synthétique du complexe Robert Huwart, au District d'Eure et Loir et à la Ligue Centre-Val de Loire de football :
 - Durée : 4 saisons, jusqu'au 30/06/2025
 - Montant : Gratuit
 - Usage : Exercice du football, suivant les calendriers départementaux et régionaux

Le conseil municipal en prend acte.

AUTORISATION DE SIGNATURE AVENANT N° 2 AU MARCHÉ DE CRÉATION DES PASSERELLES DE LA VOIE VERTE ENTRE LE CENTRE-VILLE DE NOGENT-LE-ROTROU ET LE PARC DE LA BORDE, avec le groupement SOMARE/DORISON/LEROUX, pour un montant de 9 496,98 €HT, ce qui porte à 405 385,43 €HT, le nouveau montant du marché.
Vote favorable à l'unanimité.

AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N° 2 AU MARCHÉ DE CRÉATION D'UNE VOIE VERTE ENTRE LE CENTRE-VILLE DE NOGENT-LE-ROTROU ET LE PARC DE LA BORDE (LOT VRD), avec la société PIGEON TP CENTRE-ILE DE France, pour un montant de 12 612 € HT, ce qui porte à 466 865,48 €HT, le nouveau montant du marché.
Vote favorable à l'unanimité.

MISE A JOUR DU PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA RUE GIROUST, suite à la signature d'une convention avec Energie Eure-et-Loir pour la réalisation et la coordination des travaux d'enfouissement. Les dépenses concernant cette opération sont portées à 505 984 €HT, pour un montant de subvention de 150 000 €.
Vote favorable à l'unanimité.
Interventions de MME E. DUEZ et M. H. HUWART concernant les subventions Eure-et-Loir Energie.

Arrivée de MME Pascale DE SOUANCE.

ETAIENT PRESENTS : 25 : Harold HUWART, Catherine CATESSON, Philippe PELLION, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nadine CHAILLOU-COCHELIN, Marie POIRIER, Guy CHAMPION, Jean-Claude DORDOIGNE, Gérard DEVOIR, Martine CARRE-AVELINE, Josiane SEIGNEUR, Béatrice LIZIARD, Pascaline GRANGIER, Guillaume CARAYON, David LEDUC, Roselyne RICHARD-BRULE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Rachid SOUKTANI, Laurence LEDUC, Pascale DE SOUANCE, Jean-Pierre HUGUET, Christophe ALLHEILY, Estelle DUEZ, Amadys CASTANIER.

Pouvoir : 3 : Jérémie CRABBE à Harold HUWART ; Jannick RIBAUT à Nadine CHAILLOU-COCHELIN ; Alain VERGNOL à Catherine CATESSON.

Absent : 1 : Céline GUILLOCHON.

MISE A JOUR DU PLAN DE FINANCEMENT ET DE L'AP/CP POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE SAINT-POL ET SES RUES ADJACENTES, suite à l'attribution des marchés de travaux.
Montant total opération : 2 429 850 €HT.
Montant subvention : 1 448 496 €
Vote favorable à l'unanimité.

Interventions de MME DE SOUANCE et de MM. CASTANIER et HUWART concernant les subventions du conseil départemental au titre du FDI et sur la budgétisation de l'éclairage des bâtiments publics pour Noël.

PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'ACQUISITION ET LA DEMOLITION DES BATIMENTS EN VUE DE L'ELARGISSEMENT DE LA RUELLE DES LAVANDIERES, pour un montant de 498 000 €HT de dépense et 300 000 € de subvention (Etat et Région).
Vote favorable à l'unanimité.

Interventions de E. DUEZ et H. HUWART concernant le coût des futurs travaux.

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN AVENANT AU MARCHE PUBLIC POUR LA GESTION DU MARCHE HEBDOMADAIRE, suite à la fusion-absorption de la société GERAUD ET ASSOCIES (attributaire du marché) avec la société SAS LES FILS DE MADAME GERAUD.

Vote favorable à l'unanimité.

MODIFICATION DU REGLEMENT DU MARCHE HEBDOMADAIRE, suite aux nouveaux aménagements de la Place Saint-Pol en cours.

Vote favorable à l'unanimité.

Interventions de M. CASTANIER et MMES E. DUEZ et P. DE SOUANCE et réponse de M. PELLION et H. HUWART.

CALENDRIER DES OUVERTURES DES COMMERCE LE DIMANCHE POUR L'ANNEE 2022

Jours	Dates proposées	Période d'animations
1	16-janv	Soldes d'hiver
2	23-janv	
3	30-janv	
4	10-avr	Vacances de printemps
5	17-avr	
6	24-avr	
7	08-mai	
8	26-juin	Soldes d'été
9	03-juil	
10	04-déc	Fêtes de fin d'année
11	11-déc	
12	18-déc	

Vote favorable à l'unanimité.

APPROBATION DU BILAN A MI-PARCOURS DU CRST

Vote favorable à l'unanimité.

DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES N° 1 DES BUDGETS « VILLE », « CULTUREL », « CINEMA », « CENTRE SOCIAL », « EAU POTABLE »

Vote favorable à l'unanimité.

Interventions de MME P. DE SOUANCE et réponse de MME BENOIT-MOUSSEAU.

AUTORISATION DE SIGNATURES D'AVENANTS AUX MARCHES DES ASSURANCES, pour la prorogation de 6 mois, soit jusqu'au 30 juin 2022, des contrats actuels.

Vote favorable à l'unanimité.

Interventions de MME P. DE SOUANCE et réponse de M. H. HUWART.

PARTICIPATIONS VERSEES AUX SYNDICATS AQUAVAL ET BASEL

- AQUAVAL : 780 179 €
- BASEL : 88 592,67 €

Vote favorable à l'unanimité.

PARTICIPATION AU FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT (FSL) 2021, d'un montant de 3 759 € (3 € x 1 253 logements sociaux).

Vote favorable à l'unanimité.

VENTE DE MATERIELS SUR LE SITE WEBENCHERES

Camionnette Ford, type : EBBSAS TRANSIT, année 1996 vendu en l'état, sans contrôle technique – 165 250 kms. Prix de départ : 300 €

Vote favorable à l'unanimité.

REMUNERATION DES AGENTS CHARGES DU RECENSEMENT 2022

- 1,26 € brut par feuille de logement collectée, feuille de logement non enquêtée, feuille d'adresse non enquêtée
- 2,00 € brut par bulletin individuel collecté
- 125,04 € brut en indemnité pour la tournée de repérage
- 137,30 € brut en indemnité pour les formations
- 0,58 € brut par dossier d'adresses collectives
- 4,62 € brut par bordereau d'IRIS (pour chacun des 5 secteurs de la Commune)

Vote favorable à l'unanimité.

REVALORISATION DES TARIFS COMMUNAUX 2022, suivant l'augmentation de l'indice des prix à la consommation « tous ménages – avec tabac », de 2,2 % de septembre 2020 à septembre 2021.

Vote favorable à l'unanimité.

DEMATERIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME (DAU) ET DEMANDE DE SUBVENTION

A compter du 1^{er} janvier 2022, obligation de disposer d'une téléprocédure spécifique permettant de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée les DAU.

Acquisition logiciel : 15 698 € TTC

Subvention 4 400 €

Vote favorable à l'unanimité.

DENOMINATION DE VOIES

- « L'Etre des Champs » attribué aux parcelles cadastrées CD 93, CC 95, CD 97, CD 94, CD 100, CD 102, CD 95, CC 101 et CC 99.
- « Le Haut Baguet » attribué à la parcelle cadastrée CB 101.
- « Route de Vichères » attribuée à la RD 112-1

Vote favorable à l'unanimité.

CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT A TEMPS COMPLET DE DGA POLE FINANCES-RH, de catégorie A cadre d'emplois des attachés, 35 heures par semaine.

Vote favorable à l'unanimité.

REVISION 2022 : PARTICIPATION FINANCIERE A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE DES AGENTS

Vote favorable à l'unanimité.

RECRUTEMENT DE VACATAIRES

Vote favorable à l'unanimité.

TARIFS DE LA BIBLIOTHEQUE ET DU CHATEAU 2022/2023 suite à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation « tous ménages – avec tabac », soit 2,2 %.

Les tarifs du Château des comtes du Perche restent inchangés.

Vote favorable à l'unanimité.

APPEL A PROJETS POUR UN SOCLE NUMERIQUE DANS LES ECOLES ELEMENTAIRES :
AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE FINANCEMENT

Dépense totale : 10 128 €TTC

Montant subvention : 7 278,83 €

Vote favorable à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LEADER POUR L'EQUIPEMENT EN NUMERIQUE INNOVANT DES ECOLES,

Montant acquisition matériel numérique : 28 350,22 €HT

Subvention LEADER : 19 113,50 €

Subvention « plan de relance numérique » : 3 744,00 €

Vote favorable à l'unanimité.

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN AVENANT N° 19 A LA CONVENTION D'UTILISATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES PAR LE COLLEGE DELFEUILLE, concernant l'actualisation des taux horaires à compter du 1^{er} janvier 2022.

- Gymnase : 15,08 €

- Salle spécialisée : 4,11 €

- Stade complet : 16,44 €

Vote favorable à l'unanimité.

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN AVENANT N° 18 A LA CONVENTION D'UTILISATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES PAR LE L.E.A.P. DE NERMONT concernant le maintien des taux horaires applicables au 1^{er} janvier 2022.

- Gymnase : 10,83 €

- Salle de sport : 4,05 €

- Stade de base : 16,19 €

- PEP et terrain stabilisé ou herbeux : 3,85 €

- Piste d'athlétisme synthétique : 9,35 €

- Piste d'athlétisme non synthétique : 8,60 €

Vote favorable à l'unanimité.

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN AVENANT N° 3 AUX CONVENTIONS D'UTILISATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES PAR LES LYCEES REMI BELLEAU ET SULLY concernant le maintien des taux horaires applicables au 1^{er} janvier 2022.

- Gymnase : 10,83 €

- Salle de sport : 4,05 €

- Stade de base : 16,19 €

- PEP et terrain stabilisé ou herbeux : 3,85 €

- Piste d'athlétisme synthétique : 9,35 €

- Piste d'athlétisme non synthétique : 8,60 €

Vote favorable à l'unanimité.

AUTORISATION DE SIGNATURE D'AVENANT N° 4 AUX CONVENTIONS BIPARTITES D'UTILISATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES PAR LES COLLEGES ARSENE MEUNIER ET PIERRE BROSSOLETTE concernant l'actualisation des taux horaires applicables au 1^{er} janvier 2022.

- Gymnase : 15,08 €

- Salle spécialisée : 4,11 €

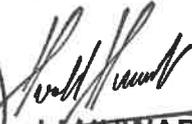
- Stade complet : 16,44 €

Vote favorable à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire demande s'il y a des questions.
Questions de M. CASTANIER sur l'installation de médecins salariés à Nogent
Réponses de M. HUWART.

En l'absence d'autres questions, Monsieur le Maire clôt les débats et lève la séance.




Harold HUWART,
Maire de Nogent-le-Rotrou.